



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iran et Syrie

Question écrite n° 103680

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le nombre de Français enregistrés en Syrie et en Iran. Il lui demande de bien vouloir lui en indiquer le nombre et de lui indiquer si un plan d'évacuation d'urgence existe, si ces pays devenaient le théâtre de conflits armés ou de bombardements dans cette partie du Proche-Orient. Il lui demande donc de bien vouloir lui transmettre ces données et cette indication.

Texte de la réponse

Le nombre des ressortissants français inscrits au registre de notre ambassade à Damas s'élève à 1 635 personnes, dont 1 087 binationaux. Dans la circonscription de notre consulat à Alep, sont inscrits 823 Français, dont 690 binationaux. À ces chiffres, il convient d'ajouter une estimation de 30 000 Français de passage en Syrie, dont environ 23 000 touristes pour l'année 2005. Notre ambassade, comme notre consulat à Alep, sont dotés de plans de sécurité de la communauté française prévoyant les mesures à prendre en cas de crise, ainsi que de stocks de sécurité et de moyens de communication sécurisés. Le nombre des ressortissants français inscrits au registre de notre ambassade à Téhéran s'élève à 1 067 personnes, dont 60 % de binationaux. À ces chiffres, on peut ajouter une estimation de 500 touristes par an. Notre ambassade est dotée d'un plan de sécurité de la communauté française, prévoyant les mesures à prendre en cas de crise, ainsi que de stocks de sécurité et de moyens de communication sécurisés. À Téhéran, existe en outre une bonne collaboration consulaire en matière de sécurité des ressortissants avec nos partenaires allemands (mise en synergie des moyens et des centres de regroupements).

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103680

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9470

Réponse publiée le : 14 novembre 2006, page 11801